

RELEVÉ DE DECISIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE
DU PRES UNIVERSITÉ PARIS-EST

20 janvier 2011

Présents :

> Pour les membres fondateurs :

- École des Ponts ParisTech : Philippe COURTIER - Gilles ROBIN (mandat) - Serge PIPERNO,
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN,
- IFSTTAR : Jean BONNY, représentant Hélène JACQUOT-GUIMBAL,
- UPEMLV : Francis GODARD, Laurence BANCEL-CHARENSOL, Christian SOIZE,
- UPEC : Simone BONNAFOUS (mandat) Luc HITTINGER,
- ENVA : Jean-Paul MIALOT (mandat).

> Pour les personnalités qualifiées : Bernard SAINT-GIRONS.

> Pour les membres associés :

- CSTB : Hervé CHARRUE représentant Bertrand DELCAMBRE ESIEE Paris : Dominique PERRIN,
- ENSA Marne-la-Vallée : Alain DEREY (mandat),
- INA : Daniel TERUGI, représentant Marie-Claire AMBLARD,
- EIVP : Régis VALLEE,
- Marie-Jo GOEDERT représentant Florence DARMON,
- IGN/ENSG : Michel KASSER, représentant Patrice PARISE,
- ENSA Paris Malaquais : Jean ATTALI représentant Nasrine SERAJI.

> Élus :

- Représentant des personnels enseignants et chercheurs : Florence BOURILLON (mandat) et Guy BONNET,
- Représentant des personnels de l'EPCS : Auziria MENDES,
- Représentant des doctorants : Stanislas HENRION.

> Invités :

- Rectorat : Mathieu BOUCHERON représentant M.MAROIS, recteur,
- Vice- Président du PRES Université Paris Est : Rémi POCHAT,
- SG du Ministère de l'écologie : Régine BREHIER,
- SG du PRES Université Paris Est : Françoise GIBOTEAU,
- Agent comptable du PRES Université Paris Est : Nelly TOCKO,
- Vice-présidente Relations internationales : Patricia POL,
- Vice-présidente Formations : Micheline BARTHOUT,
- Bernard JACQUET

Excusée : Suzanne PONTIER

En préambule, Bernard SAINT-GIRONS donne quelques informations sur les résultats des projets EQUIPEX, informations confirmées pendant la tenue du CA par un communiqué de presse du MESR. Trois cent trente six projets ont été déposés au niveau national pour un montant de subvention annoncé de trois cent cinquante millions d'euros en première tranche. Cinquante deux projets ont été retenus, parmi lesquels le projet SENSE-City porté par l'IFSTTAR et le PRES. Le niveau de la concurrence fait que de bons projets n'ont pas été retenus alors que leur intérêt est aussi avéré. Sur la suggestion de Philippe COURTIER, il est convenu que des contacts seront pris pour envisager des modalités de financement autres.

Point n°1 : Projet IDEX.

Le projet d'IDEX est présenté au CA qui en valide les orientations et l'économie générales. Le texte devra être précisé et complété en vue de la soutenance devant jury courant mars. D'ores et déjà certains échos font état de l'intérêt que suscite cette proposition décalée par rapport aux autres dossiers, notamment dans son volet relatif à l'égalité des chances. Des lettres d'engagement sont attendues pour accompagner le dépôt de la version papier, émanant des fondateurs comme des associés.

Le dossier présenté est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Projet IEED.

Le dossier est à déposer pour le 28 janvier 2011.

L'intérêt de la problématique « ville durable » fait consensus de même que l'opportunité de déposer le dossier dès le premier tour même si des réglages sont encore nécessaires pour venir à bout de certaines difficultés. Les unes concernent des aspects juridiques (gouvernance, respect du droit de la concurrence), les autres le modèle économique. Sur ce dernier point, il s'agit à la fois de faire preuve de réalisme dans la montée en puissance des activités et d'ambition pour répondre au cahier des charges de l'emprunt. La volonté de mobilisation est certaine mais les débats ont été riches de la part des partenaires industriels et académiques.

Les membres du conseil d'administration insistent tout particulièrement sur l'obligation stratégique de déposer un dossier dès le premier tour de l'appel d'offres. A cet effet, sont évoqués le soutien du ministère de l'écologie, et l'engagement de plusieurs établissements de formation et de recherche, étrangers engagés sur le même champ.

Le conseil confirme son accord sur les orientations présentées et mandate le groupe de travail pour finaliser le dossier et le déposer à l'ANR.

Point n°3 : Projet SATT.

Le dossier « société d'accélération de transfert de technologie » a été transmis à l'ANR dans sa version électronique par le PRES Sorbonne Paris-Cité dont Université Paris-Est est partenaire. Les lettres d'adhésion sont transmises ou en cours de transmission de la part des établissements directement concernés. Certains points font l'objet de spécifications propres liées à des particularités statutaires ou à la nature des partenariats notamment industriels dont il est admis qu'ils ne peuvent pas entrer dans le périmètre de la SATT sauf mention expresse.

Le projet ainsi présenté ne suscite aucune réserve de la part des administrateurs.

Point n°4 : Adhésion du PRES à l'Institut des métropoles durables.

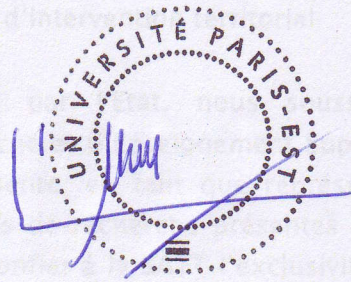
Projet porté par la Ville de Paris et la Région Ile-de-France, il a pour but de favoriser les échanges d'idées, de questionnements, de connaissances, la production de savoirs, de bilans d'expérimentations, la restitution et la diffusion de ses travaux entre les décideurs publics et privés, les praticiens et les chercheurs, français et étrangers, dans le domaine des initiatives urbaines. Il accorde une attention particulière aux aspects sociaux et environnementaux.

Seront membres fondateurs : la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, le PRES Université Paris-Est, le syndicat Paris Métropole.

L'adhésion est adoptée à l'unanimité.

Rémi POCHAT termine la réunion en annonçant un projet de mutualisation réussi : le nouveau Carnot VITRES, l'IFSTTAR devenant mandataire de l'ensemble du projet.

La séance est levée à 17 heures.



Bernard Saint-Girons
président